

Les 3 qualités de l'Entrepreneur-Franchiseur

J'ai déjà parlé dans cette rubrique de quel environnement politico-économique la franchise et la création d'entreprise ont besoin pour se développer harmonieusement et vite.

J'ai parlé également de venture capital (ou comment gérer ses fonds propres) ainsi que des techniques modernes de management.

Alors que l'hyper spécialisation est devenue la règle dans les affaires, il n'est pas surprenant de constater que nous sommes entrés dans l'ère du travail en équipe. Animer une équipe devient une des choses les plus importantes dans le commerce moderne.

Aussi le franchiseur par exemple doit-il posséder un certain nombre de qualités spécifiques, en dehors des qualités normales, propres aux créateurs d'entreprises (intelligence, compétence, inventivité) qui sont les suivantes : « Energie, volonté, enthousiasme ».

Ces trois qualités s'avèrent nécessaires au succès d'un candidat-franchiseur.

1. L'énergie

L'énergie dans nos sociétés modernes est le besoin le plus absolu, le plus vital. Une grande capitale privée d'électricité pendant plusieurs semaines devient vite invivable. La situation rappellerait le fameux « Ravage » de Barjavel.

A l'échelle individuelle, la situation est la même. L'énergie humaine est la qualité fondamentale, indispensable à toute activité. C'est l'énergie qui donne envie de se trouver au cœur de l'action, qui donne la sensation d'avoir les moyens de vaincre les événements ou soi-même. Cet influx nerveux est l'étincelle qui doit briller dans l'esprit du créateur d'entreprise. L'énergie, cette électricité humaine, ne peut se trouver qu'en soi-même ; ni drogue, ni stimulant ne peut s'y substituer. Mais cette énergie n'est pas forcément innée ; elle s'acquiert par l'éducation, elle s'entretient. La technique du sport est un excellent moyen éducatif pour cela. Le sport, c'est la tension, l'effort, la souffrance volontaire qui, elle, est enrichissante. L'entrepreneur qui a habitué son corps à l'effort physique a un esprit lui aussi entraîné à admettre la lutte pour le travail et la réussite.

Le franchiseur aura besoin d'énergie pour répondre aux contraintes aussi bien

physiques que morales de ses activités : emploi du temps chargé, travail continu, stress et inquiétude seront son lot quotidien.

2. La volonté

Pourtant, isolée, l'énergie ne suffira pas si elle n'est pas assortie de la seconde qualité indispensable à la réussite : la volonté.

Avec de l'énergie mais sans volonté, on n'est qu'un touche à tout. C'est la volonté qui permet de passer de la velléité à l'action ; de maintenir et conserver constant et régulier l'effort né de l'énergie. C'est elle encore qui confère opiniâtreté, endurance et même autorité. L'autorité se transformera en influence et l'ensemble donnera le pouvoir.

Dans une chaîne de franchise, l'autorité et l'ascendant acquis par le franchiseur lui permettront souvent de maintenir la cohésion de sa chaîne.

3. L'enthousiasme

Enfin, pour faire un tout cohérent, la réussite de l'entrepreneur est promise à celui qui associe une troisième qualité aux deux premières : il s'agit de l'enthousiasme.

Pourquoi l'enthousiasme ?

Parce que c'est lui qui donnera de l'allant et la foi de poursuivre l'action. C'est lui qui sous-tendra l'énergie et la volonté qui attire sur soi la sympathie, malgré la réussite qui fera forcément des jaloux et des aigris. C'est l'enthousiasme qui maintiendra l'énergie et la volonté même dans les moments de déprime.

Mais même dans la vie courante, dans les moments où il n'y a pas de crise, c'est l'enthousiasme qui donnera le pouvoir de conviction. C'est lui, associé bien sûr aux autres qualités du franchiseur qui en fera un leader crédible, qui entraînera l'adhésion.

Energie, volonté et enthousiasme sont donc les trois « plus » qui, ajoutés aux qualités évidemment nécessaires à toute réussite feront d'un candidat franchiseur un candidat à la réussite.

Et au diable ceux qui condamnent toute vocation à la réussite !

L'élitisme n'a pas que des défauts lorsqu'il est bien compris et ne sombre pas dans un corporatisme, borné et source de stagnation et d'enlisement...

La limite à l'élitisme, c'est le respect absolu du principe de la libre concurrence.

OLIVIER GAST

VSD : 6 février 1986